



## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 2023 du 12 décembre 2024

### Participants

42 Amicalistes sont présents, dont les 12 membres du Comité Directeur

42 Pouvoirs remis

Laurence DOUCHET, Présidente de l'Amicale débute la séance en rappelle l'ordre du jour.

### 1/ Rapport d'activités 2023 (votes)

Laurence Douchet, présente les sorties et les voyages réalisés en 2023.

→ *Vote : POUR à l'unanimité*

### 2/ Présentation bilan CNAS

Laurence DOUCHET, rappelle que Colette BULTEAU est la référente CNAS. Elle fait part à l'assemblée du bilan soit 418 bénéficiaires en 2023 pour 2473 prestations reçues.

### 3/ Approbation des comptes 2023 (votes)

Hélène DESMETTRE, Trésorière, présente les comptes 2023.

La clôture du budget se termine avec un excédent de 451,47 euros.

→ *Vote : POUR à l'unanimité*

### 4/ Rappel du programme de 2024

Laurence DOUCHET rappelle les sorties et voyages de 2024.



## **5/ Compte de résultat prévisionnel 2024**

Hélène DESMETTRE informe qu'il s'agit du premier budget « normal » depuis la période « Covid ». Une subvention complémentaire a été reçue pour compenser l'augmentation de la cotisation du CNAS en 2024. La hausse des prix générale ne permet pas à l'amicale de proposer autant de sorties et séjours que les années précédentes. L'excédent prévisionnel 2024 serait de 1 074,67 euros (hors Hammam).

## **6/ Informations 2025**

Laurence DOUCHET annonce qu'à la suite du vote du Pacte social au CST du 21 novembre 2024, le CNAS pour tous sera pris en charge financièrement par la CACP à compter du 01/01/2025 pour les « agents actifs » et pour les retraités de l'année N. Il sera géré par la collectivité avec l'aide de l'Amicale (toujours sur conditions d'inscription).

→ ***L'amicale sera donc dissociée du CNAS.***

Dans le cadre de cette nouvelle organisation, une subvention de 50 000€ devrait être accordée à l'Amicale sous réserve des arbitrages 2025.

La cotisation annuelle à l'Amicale pour 2025 est maintenue à 35€.

### **Concernant les retraités hors année N :**

L'Amicale a décidé de prendre en charge environ 50% de la cotisation du CNAS pour permettre aux retraités qui le souhaitent de continuer à bénéficier des prestations. Ils auront la possibilité de :

- S'inscrire uniquement à l'Amicale soit 35€ par agent
- Prendre l'option CNAS soit 35€ (amicale) + 75€ (CNAS) = 110€ par retraités

Pour information, le montant de l'adhésion au CNAS pour un retraité s'élève à 142 €.

→ **Les inscriptions à l'Amicale auront lieu du 16/12/2024 au 31/01/2025.**

### **Modification des quotients pour les séjours :**

**Amicale du Personnel de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise**  
Hôtel d'agglomération – Parvis de la Préfecture – CS 80309 – 95027 Cergy-Pontoise Cedex  
Permanence les jeudis de 12 h à 14 h - Tél : 06 12 45 84 84 – association loi 1901  
Site internet <http://www.amicale-cacp.com/> - mail : [contact@amicale-cacp.com](mailto:contact@amicale-cacp.com)  
Inscrivez-vous à la newsletter pour profiter de nos offres



A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'amicale modifie les quotients appliqués pour les séjours (AG extraordinaire). Les nouveaux quotients seront les suivants :

- Tranche 1 : 35% contre 46%
- Tranche 2 : 30% contre 36%
- Tranche 3 : 25% contre 32%
- Suppression de la tranche 4

L'Amicale pourra également être contrainte de diminuer le nombre de participants selon les coûts des sorties/séjours.

L'année 2025 sera une « année test ». Ne sachant pas combien d'adhérents vont se réinscrire, cela est difficile de prévoir des sorties et autres avant la clôture des inscriptions.

### **7/ Proposition des amicalistes et questions diverses**

Laure COSSON annonce les séjours/week-end qui ont été travaillés :

- Les Pouilles (Italie)
- Madrid
- Londres
- Dublin

Anaïs HOUDINET communique sur les sorties/séjours étudiés :

- Cirque Gruss
- Lumigny safari parc + la terre des singes (transport et repas compris)
- Disney en journée ou séjours, malheureusement hors de prix, même sur une journée cela ne vaut pas le coup en groupe
- Futuroscope

Fabienne BARBEAU informe que les sorties sur le territoire seront encore à l'honneur notamment avec le Douze, Point Commun et le Forum.

Laurence DOUCHET officialise le côté « billetterie » qu'il y a pu avoir en 2024, comme les chèques Hammam etc... (Modification des statuts en AG extraordinaire)



Les retraités présents remercient l'Amicale pour l'attention portée à leur rencontre concernant la prise en charge de la moitié de la cotisation du CNAS.

L'ensemble des adhérents présents remercie les membres du bureau.

**Fin de la séance**

Laurence Juchet

Présidente

